

AUTORITE DES NORMES COMPTABLES

5, PLACE DES VINS DE FRANCE

75573 PARIS CÉDEX 12

Téléphone 01 53 44 29 53

Internet <http://www.anc.gouv.fr/>

Mel patrick.de-cambourg@anc.gouv.fr

Paris, le 8 mars 2018

Monsieur Alain Deckers
DG FISMA – Unité B.3
"Accounting and financial reporting"
Rue de SPA 2
1000 - Bruxelles
BELGIQUE

Le Président

PDC n° 12

OBJET : *Fitness check on public reporting by companies*

Messieurs,

Votre direction a publié le 8 février 2018 la feuille de route¹ de la Commission en vue d'une revue globale du cadre réglementaire de l'information (financière et non-financière) des sociétés dans l'UE. Cette revue est prévue entre le premier trimestre 2018 et le second trimestre 2019 et comprendra, entre autres, une consultation publique écrite pendant 12 semaines, une conférence (au second semestre 2018), et des consultations d'experts.

Outre une revue (de la mise en œuvre, de la cohérence, de la performance) des dispositions législatives de ces 10 dernières années, le projet évaluera (l'efficacité, la pertinence et la valeur ajoutée de) la réglementation à l'aune d'enjeux d'actualité : le développement durable (*sustainability*), le numérique (*digitalisation*), l'intégration de l'information (*integrated reporting*) et la simplification administrative.

L'ANC peut d'ores et déjà attester de son intérêt pour les sujets d'actualité mentionnés par la feuille de route. Le numérique, dans les divers aspects évoqués (information financière, comptabilisation des nouvelles transactions de l'économie numérique, simplification et intérêt public européen) a d'ailleurs été le thème de nos 7^{ème} États Généraux de la recherche comptable, en décembre 2017. Nous avons également initié plusieurs projets de recherche sur la finance durable et l'information non financière. Enfin, la simplification est au cœur de notre stratégie pour moderniser les normes comptables françaises comme pour évaluer les normes internationales.

¹ ARES (2018) 744988 : *Evaluation Roadmap of the Fitness check on public reporting by companies*

L'ANC soutient donc pleinement la Commission dans cette perspective capitale d'un approfondissement de la qualité et de la cohérence d'ensemble de l'information publiée au sein de l'Union par les entreprises d'intérêt public mais aussi par les entités relevant de dispositions nationales prises en application des Directives. Une telle ambition doit permettre d'exprimer, après les avoir approfondies, les véritables spécificités de l'Union en la matière, tout en renforçant naturellement la qualité de l'indispensable dialogue global dans lequel l'Union est une partie prenante clé. Il nous paraît en effet essentiel, le moment venu, de poursuivre et d'amplifier la dynamique engagée par l'Union pour se doter de principes directeurs communs et d'un cadre moderne pour les décliner dans le respect de l'intérêt général Européen. Cette ambition est en outre de nature à promouvoir la cohérence d'ensemble des dispositifs qui touchent à l'information des entreprises, alors que foisonnent les initiatives qu'il convient à nos yeux maintenant de synthétiser et d'intégrer dans un cadre d'ensemble porteur.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués.

A handwritten signature in black ink that reads "Patrick de Cambourg". The signature is written in a cursive, flowing style with a small flourish at the end.

Patrick de Cambourg